

RD 301
MISE A 2x2 VOIES DE LA LIASON RD301/A21

SUR LES TERRITOIRES DES COMMUNES
D'AIX NOULETTE ET BULLY LES MINES

ENQUETE PARCELLAIRE

C1 - NOTICE EXPLICATIVE

LE CHEF DU BUREAU DES ETUDES CENTRE,
SOUSSIGNE,
ARRAS, LE

VU ET VERIFIE PAR LE CHEF DU SERVICE
DES GRANDS PROJETS ROUTIERS CENTRE,
SOUSSIGNE,
ARRAS, LE

ARNAUD PARMENTIER

MATTHIEU BIELFELD

LE DIRECTEUR DE LA MODERNISATION DU
RESEAU ROUTIER,
SOUSSIGNE,
ARRAS, LE

RENAUD DACHY

1) Objectifs de l'enquête parcellaire

L'enquête parcellaire sera organisée dans les cinq communes concernées, conformément aux dispositions des articles L 11-8, R 11-19 à R11-31 du Code de l'expropriation. Cette enquête, au cours de laquelle les intéressés seront appelés à faire valoir leurs droits, permettra d'une part de définir exactement les terrains nécessaires à l'exécution des travaux et d'autre part, de recueillir des renseignements précis sur l'identité des propriétaires.

Cette enquête permet en outre d'informer collectivement les propriétaires du démarrage des négociations par le Bureau Foncier et Valorisation du Département du Pas-de-Calais, qui dispose de ses propres négociateurs et rédacteurs d'actes.

Il est rappelé expressément que le Département évite autant que possible le recours à la procédure d'expropriation, privilégiant ainsi la voie des acquisitions amiables.

2) Synthèse du dossier

2-1 Tableau récapitulatif des surfaces d'emprise par commune

Communes	Surface d'emprise (m²)
Aix Noulette	14 234
Total Général	14 234

2-2 Nombre total de propriétaires : 5

2-3 Nombre total de parcelles à acquérir : 9